



Programme Local de Prévention, année 4, Communauté de Communes de la Région de Château-thierry

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Ca de la Région de Château-thierry

2 Avenue Ernest Couvrecelles

<http://www.carct.fr/>

[Voir la fiche SINOE](#)

[Voir les contributions de l'acteur](#)

CARTE D'IDENTITÉ DU PROGRAMME

JEREMY

jeremy.slota@ccrct.fr

Nombre d'années réalisées :

4

TÉMOIGNAGE DE L'ÉLU RÉFÉRENT

Nom de l' élu et sa fonction :

Claude JACQUIN, Vice-Président en charge de la politique des

Témoignage :

L'engagement de la Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry dans un programme local de prévention des déchets lui aura permis de pérenniser les actions de sensibilisation expérimentées préalablement mais également de nouer de multiples partenariats avec les acteurs locaux.

Ce programme aura été un outil indispensable d'accompagnement de la population et des acteurs du territoire dans un contexte de mise en place d'une tarification incitative des déchets.

Cet engagement devrait se poursuivre à l'échelle de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry, émanation territoriale issue du regroupement récent de 3 Communautés de

Communes et de 21 communes.

Enfin, je tenais à remercier mon prédécesseur, Monsieur Pierre PASTORELLI, à l'origine de cette politique de prévention des déchets, envers qui je m'étais engagé à poursuivre les travaux qu'il avait entrepris et à atteindre les objectifs qu'il s'était fixés.

LES PERFORMANCES DU PROGRAMME

Tableau :

Indicateurs	Valeurs pour Objectifs		Valeurs réalisées			
	2011	pour la fin du programme	2012	2013	2014	2015
Production OMA de déchets en kg/hab	372,30	346,20	359,20	349,90	344,40	327,50
DMA	693,80		664,40	658,20	651,50	643,70
Nombre d'équivalents temps plein de l'équipe projet			1,49	1,54	1,30	1,30
Nombre de partenaires mobilisés			1	7	12	25
Nombre de relais mobilisés			2	15	17	22
Coût annuel du programme par habitant					1,99	1,85
Coût aidé annuel de gestion des déchets par habitant			0	0	100,9	102,94

Résultats des enquêtes :

La réalisation de diagnostics communaux est apparue comme une opportunité d'informer les élus sur la nature des engagements de la Communauté de Communes en matière de prévention, les objectifs à atteindre, de recueillir les pratiques communales en matière de gestion des déchets et de l'entretien des espaces publics, de recenser leurs attentes et enfin de faire émerger des pistes d'actions qui trouveraient, de fait, une légitimité lors de leurs réalisations. Cette phase d'enquête a été prépondérante dans l'élaboration du diagnostic de l'état initial du territoire. Une fiche action-résultats sur la réalisation des diagnostics communaux est consultable sur OPTIGEDE.

Par ailleurs, la Communauté de Communes s'est appuyée sur le sondage d'opinion réalisé par le Conseil Départemental de l'Aisne pour affiner ses indicateurs de suivi ainsi que ses objectifs et prioriser ses actions.

Enfin, l'enquête de conteneurisation réalisée en 2014 a permis de recenser les pratiques des habitants en matière de compostage, d'utilisation du service de collecte en porte-à-porte des déchets végétaux et du refus du courrier non adressé.

ANALYSE DES RÉSULTATS PAR LA COLLECTIVITÉ

Cette expérience s'est révélée plus que satisfaisante car la Communauté de Communes a dépassé les objectifs qu'elle s'était fixés en terme de réduction des déchets. Ainsi, entre 2011 et 2015, les Ordures Ménagères et Assimilés (OMA) auront diminué de – 12,05 % et les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) de – 7,2%. La valorisation matière, tant au niveau des collectes en porte-à-porte que de l'apport volontaire de déchets en déchèterie, a également progressé.

L'accompagnement des foyers en faveur de la gestion domestique des déchets produits au jardin et en cuisine aura permis de réduire progressivement la fréquence de collecte des déchets végétaux en porte à porte. Ce service s'est interrompu en fin d'année 2015 et n'a pas été reconduit depuis.

La dynamique de réseau mise en place tant à l'échelle régionale (ADEME) que départementale (Conseil Départemental de l'Aisne et Valor'Aisne - syndicat départemental de traitement des déchets) a facilité, par l'apport méthodologique et les retours d'expériences, la mise en place d'actions et l'obtention de ces résultats.

Résultat :

Cette expérience s'est révélée plus que satisfaisante car la Communauté de Communes a dépassé les objectifs qu'elle s'était fixés en terme de réduction des déchets. Ainsi, entre 2011 et 2015, les Ordures Ménagères et Assimilés (OMA) auront diminué de – 12,05 % et les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) de – 7,2%. La valorisation matière, tant au niveau des collectes en porte-à-porte que de l'apport volontaire de déchets en déchèterie, a également progressé.

L'accompagnement des foyers en faveur de la gestion domestique des déchets produits au jardin et en cuisine aura permis de réduire progressivement la fréquence de collecte des déchets végétaux en porte à porte. Ce service s'est interrompu en fin d'année 2015 et n'a pas été reconduit depuis.

La dynamique de réseau mise en place tant à l'échelle régionale (ADEME) que départementale (Conseil Départemental de l'Aisne et Valor'Aisne - syndicat départemental de traitement des déchets) a facilité, par l'apport méthodologique et les retours d'expériences, la mise en place d'actions et l'obtention de ces résultats.

MOBILISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Partenariat mis en oeuvre :

Au cours de ce programme local de prévention des déchets, la Communauté de Communes aura mobilisé 25 partenaires autour d'actions en faveur de la réduction des déchets. Les partenariats les plus marquants ont été noués avec des structures d'insertion telles que l'association A.R.B.R.E.S. avec le développement d'un service de broyage de branchages à l'attention des communes ou encore l'association Au Bas de l'Aisne® avec l'ouverture en 2015 d'une ressourcerie. Le réemploi aura su

fédérer plusieurs structures locales à l'initiative d'actions comme l'organisation de conférences, de réunions de partage d'expériences ou encore la réalisation d'ateliers de réparation.

Par ailleurs, l'accompagnement conjoint de la Communauté de Communes et du Conseil Départemental de l'Aisne au bénéfice du collège Jean Racine de Château-Thierry est un exemple réjouissant de partenariat ayant abouti à la mise en place du compostage des restes alimentaires issus de la restauration des élèves.

Enfin, en matière d'exemplarité de ses partenaires, la Communauté de Communes peut se féliciter de la mise en place sous son impulsion de la valorisation des déchets dans 7 cimetières. D'autres communes envisagent d'ores-et-déjà de suivre cet exemple.

Les partenariats restés à l'état embryonnaire auront toutes les chances d'aboutir à court ou moyen termes car la Communauté d'Agglomération envisage de poursuivre cette dynamique de travail avec les acteurs de son territoire.

Relais mobilisé :

En dehors des communes du territoire, 22 relais auront été mobilisés au fil du programme. L'association environnementale Vie & Paysages identifiée initialement comme une structure relais s'est comportée davantage comme un partenaire par ses choix d'intervention : réalisation d'ateliers de sensibilisation sur les alternatives aux produits dangereux, accompagnement des habitants d'un quartier dans la réalisation de carrés potagers ayant favorisé l'émergence d'une réflexion sur la valorisation des déchets de cuisine par compostage...

La mobilisation des relais se poursuivra à l'échelle de la Communauté d'Agglomération pour contribuer à la pérennisation des résultats obtenus jusqu'alors en matière de réduction des déchets.

Action éco-exemplaire réalisée :

LES ACTIONS DU PROGRAMME

Nombre d'actions prévues dans les 5 thèmes

Page

Sensibiliser les publics à la prévention	2	
Eco-exemplarité de la collectivité	8	Le compostage des déchets organiques issus de la restauration scolaire au collège Jean Racine
Actions emblématiques nationales	5	Le compostage des déchets organiques issus de la restauration scolaire au collège Jean Racine
Evitement de la production de déchets	2	
Prévention déchets entreprise et déchets dangereux	2	

LE REGARD DE L'ADEME

Forte de son expérience d'animation d'un plan de prévention des déchets dès 2006, la CCRCT bénéficiait déjà d'un réseau de partenaires organisé et dynamique.

Suite à un diagnostic de territoire très poussé, notamment sur les pratiques de gestion des déchets de leurs communes membres, un programme d'actions adapté a été défini. Toutes les pistes ont été explorées et la majorité des projets a vu le jour.

Désormais, la nouvelle Communauté d'Agglomération de la Région de CHâteau-Thierry doit poursuivre ses actions de mobilisation sur la prévention des déchets dans un contexte d'harmonisation de l'organisation de son service "déchets" et de son mode de financement ... incitatif.

MOTS CLÉS

Espace privé



Dernière actualisation de la fiche : **avril 2017**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.